

2015



Vers de nouveaux
projets

2 Conseil et équipe professionnelle en 2015

Conseil de Fondation

Yves Pillonel, Genève, Président

Benoît Markwalder, Lausanne, Vice-président

Dr Catherine Chavanne, Montreux

Lionel Delafontaine, Lausanne

Anne-Catherine Dubois, Pully

Kim Joly, Lausanne

Equipe professionnelle

Secrétariat général Jean-Luc Nicoulin

Service d'Aide à l'Intégration
Hélène Clouet
Karine Richard
Gervaise Rollet
Rachel Weber

Centrale des codeuses
et codeurs-interprètes en LPC (CCI) Monique Masur

Centrale de facturation
des codeuses-interprètes en LPC Doris Agazzi (dès le 1er février)
Nadia Chevalier (jusqu'au 31 janvier)

3

Billet du président

2015, une année de consolidation au niveau de notre fonctionnement, des conventions qui règlent le financement de nos activités en général et des prestations de codage-interprétation en LPC en particulier. Une année qui nous a permis de mettre en place les éléments de gestion prévus dans la nouvelle convention de prestations en vigueur avec l'AI, ce qui explique une hausse de nos coûts administratifs.

2016 nous permettra de poursuivre nos projets existants et d'en lancer de nouveaux, certains directement en relation avec nos bénéficiaires (notamment un projet autour de l'apprentissage du décodage du LPC) et d'autres plus administratifs (refonte complète de notre système informatique de gestion des prestations de codage-interprétation en LPC). Nous espérons surtout que cette année sera marquée par l'obtention d'un accord tarifaire avec les Cantons, sur le modèle de celui que nous avons pu conclure avec l'AI.

Je remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation a capella pour le travail réalisé durant l'année 2015, ainsi que les membres du conseil de Fondation qui mettent bénévolement leur temps et leur énergie au service de la mission de la Fondation.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à l'ensemble de nos donateurs (voir page 24) auxquels j'associe les pouvoirs publics (AI, Cantons et BFEH, voir page 23) dont le soutien nous permet d'avancer sur notre chemin. Ils permettent surtout à nos bénéficiaires de s'intégrer dans leur environnement qu'il soit social, scolaire ou professionnel, avec l'aide en LPC dont ils ont besoin.

Yves Pillonel,
Président du Conseil



4

Trois membres du conseil

Nos deux précédents rapports annuels nous ont offert l'opportunité de présenter les « nouveaux arrivants » au sein de notre conseil de fondation. Nous présentons cette année les trois membres qui en font partie de plus longue date.

Anne-Catherine Dubois

Comme elle aime à le décrire elle-même, Anne-Catherine Dubois tombe dans le « grand chaudron de la surdité » alors qu'elle participe pour la première fois à un week-end d'apprentissage du Langage Parlé Complété en 1984, grâce à des parents qui font alors confiance à une jeune logopédiste prête à engager tout son enthousiasme et son énergie au service de jeunes sourds.

Elle pratique ce métier avec un intense bonheur et beaucoup de satisfaction auprès de jeunes sourds utilisant le LPC. Elle accompagne également des apprentis et des adultes sourds pour lesquels le passage entre le monde du silence et le monde des entendants est un réel défi.

La formation de codeur-interprète en LPC en Suisse constitue une avancée notable dans la possibilité d'accompagner les jeunes sourds dans leur parcours d'intégration avec l'aide du LPC. Anne-Catherine Dubois la coordonne avec compétence et humanité entre 1991 et 2001.

Durant cinq ans, elle codirige également le Service d'aide à l'intégration. Dans ce poste, elle a pour objectif de défendre, de faire reconnaître et de mettre en valeur auprès des différents partenaires les besoins spécifiques des jeunes sourds en intégration, avec l'aide du LPC.



Elle s'est toujours intéressée et rapprochée de ceux qui réfléchissent aux moyens d'améliorer le quotidien des personnes sourdes.

Elle intègre pendant trois ans le Conseil de fondation de forum écoute, puis elle rejoint celui d'a capella en 2011.

« Je ne peux qu'encourager chaque parent à porter le projet éducatif de leur enfant afin d'atteindre les objectifs d'intégration qu'ils se sont fixés. Le LPC est certainement un très bon moyen pour y parvenir. »

— Benoît Markwalder, Vice-Président du Conseil

5

Yves Pillonel, Président

Papa de quatre merveilleux enfants, Yves apprend la surdité de son premier garçon en 1992. Durant deux ans Yves va pratiquer la langue des signes.

Il est informé par un collègue qu'une technique permet aux jeunes sourds d'apprendre à parler.

Il y voit une opportunité pour son fils d'avoir un accès direct avec le monde et ses interactions. La famille s'inscrit à l'ALPC et ainsi débute les premiers pas de son fils dans le langage et l'échange.

En 2000, Yves propose la création d'une Fondation pour le Langage Parlé Complété. Plusieurs membres enthousiastes de l'ALPC l'accompagnent dans ce défi. La Fondation a capella est formellement créée en décembre 2000.

Aujourd'hui son fils est adulte, il parle couramment le français et l'anglais et fait la fierté de son papa. Il vient de réussir son Bachelor en Cinématographie à l'ECAL (Ecole Cantonale d'Art de Lausanne) avec mention **très bien**, sa **VOIX** et sa **VOIE** sont tracées. Ce succès n'est pas anodin, il est partie intégrante d'un projet familial intimement relié au LPC et il n'est pas unique.

On l'espère, la science trouvera un jour une solution idéale, en attendant, la voie de la Fondation a capella est toute



tracée, elle va continuer à soutenir les jeunes sourds et malentendants à l'aide du LPC et reste attentive à toutes les évolutions.

Benoît Markwalder, Vice-président

Père d'un enfant sourd de naissance, Benoît Markwalder découvre le LPC en 1992. Sur son chemin, le hasard place Henri Delafontaine qui le convainc que l'intégration dans le monde majoritaire des entendants passe par l'oralisation.

L'appropriation de la langue, de l'écriture et de la lecture deviennent les objectifs principaux du projet éducatif de son enfant.

Le processus d'apprentissage du LPC étant enclenché, toute la famille

6

découvre l'ALPC au travers de stages et de week-ends, ainsi que de groupes de code régionaux.

Le dynamisme associatif bénévole l'encourage à prendre des responsabilités.



L'animation d'un groupe régional d'apprentissage du LPC et l'organisation de week-ends de stage lui permettent de mieux saisir les besoins.

En 2000, Benoît est convaincu de la nécessité de faire évoluer l'association vers une structure plus professionnelle. Il participe avec enthousiasme à la création de la Fondation a capella.

Probablement pas totalement conscient des défis à affronter, il essaye

depuis toujours de défendre les intérêts des jeunes sourds et malentendants afin qu'ils bénéficient du meilleur soutien possible dans leur projet d'intégration.

Au vu des résultats qu'il constate aujourd'hui, Benoît Markwalder ne peut qu'encourager chaque parent à porter le projet éducatif de leur enfant afin d'atteindre les objectifs d'intégration qu'ils se sont fixés. Le LPC est certainement un très bon moyen d'aide pour y parvenir.

7

CCI (Centrale des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)



La responsable de la Centrale des Codeuses-Interprètes en LPC (CCI) est au service de toute personne susceptible d'avoir recours à une codeuse-interprète en LPC.

formation de codeurs-interprètes dès juillet 2016 à l'EESP de Lausanne. Le pourcentage du poste de la CCI a été réadapté en conséquence, passant de 25 à 30 %.

Les interventions sont variées et demandent l'adaptation du message codé selon la capacité à le recevoir du bénéficiaire. Il peut être retransmis dans son intégralité ou aménagé.

Au début de l'année scolaire, elle orchestre avec ces dernières la planification du travail pour les interventions régulières en milieu pré-scolaire, scolaire, de formation professionnelle et d'études. En cours d'année, elle accompagne les remplacements et adaptations d'horaires.

L'animation de l'activité « coffre à histoires » en structure d'accueil de la petite enfance et durant les deux premières années HarmoS connaît un vif succès. Elle comprend une initiation au LPC pour tous les enfants de la classe (voir page 12).

En tout temps, elle répond aux demandes des adultes sourds (cours de sensibilisation routière, cérémonies, justice, rendez-vous concernant la scolarité d'un enfant de parents sourds, activités de loisir, etc.).

Un soin particulier est consacré à l'apprentissage du décodage, idéalement à l'âge de la découverte des sons et de la lecture, au moyen du matériel édité par la Fondation mais aussi grâce à la fabrication de matériel par les codeuses-interprètes en LPC.

Les codeuses-interprètes en LPC sont aussi régulièrement demandées pour les congrès et journées de formation organisés par les associations partenaires dans la surdité. La responsable de la CCI connaît leurs disponibilités et compétences particulières. Elle est à leur écoute et les conseille.

Les demandes émanant d'étudiants sourds étudiant dans les Hautes Écoles sont exigeantes, notamment quand les cours sont donnés en anglais, ce qui est de plus en plus fréquent.

Les heures dispensées ont augmenté cette année, aussi nous nous réjouissons de l'organisation de la prochaine

8

SAI (Service d'aide à l'intégration)

Le Service d'Aide à l'Intégration (SAI) accompagne les enfants, adultes sourds et leurs proches, dans leur projet d'intégration sociale, scolaire et professionnelle au moyen du LPC, en Suisse romande.

Le Service compte quatre responsables qui se répartissent différentes zones géographiques: Hélène Clouet s'occupe de la région genevoise, Karine Richard du Nord vaudois, de l'Ouest lausannois et de la Côte. Gervaise Rollet intervient dans l'Est lausannois, le Chablais vaudois, le canton de Fribourg et le Valais francophone. Finalement, Rachel Weber agit dans la région de Berne francophone, du Jura et du canton de Neuchâtel.

Elles interviennent en crèche, à l'école, durant la formation professionnelle ainsi qu'en accompagnement professionnel. Leur rôle consiste notamment à donner tous conseils en relation avec le projet d'intégration avec l'aide du LPC, à évaluer les besoins en périodes de codage-interprétation en LPC, à engager les demandes de financement et à collaborer avec l'ensemble du réseau pour participer à la construction, l'évaluation et l'adaptation du projet individualisé autour de chaque bénéficiaire.

En dehors de ces tâches, elles ont également une mission d'information et de sensibilisation dans le domaine de la surdité.

Hélène Clouet



Depuis le mois d'octobre 2014, des bénévoles, trois codeuses-interprètes en LPC et la SAI

du canton de Genève organisent une demi-journée de rencontre et d'échanges pour les bénéficiaires en LPC de la région genevoise et de la Côte. En octobre 2015, nous avons eu le plaisir de recevoir Lisa Schori (17 ans, étudiante à l'ECG) et Leila Savory (27 ans, en dernière année de CFC) qui ont toutes les deux témoigné de leur parcours scolaire en intégration et de leur accompagnement par des codeuses-interprètes en LPC dans l'école ordinaire.

Nous remercions aussi Mmes Anne-Christine Pons, audioprothésiste et Helena Goncalves, enseignante spécialisée en surdité au CO de Sécheron d'avoir présenté leur profession et répondu aux questions des parents de nos jeunes bénéficiaires.

Rachel Weber



Dans le cadre du projet plateforme prévention de l'Espace Jeunesse d'Erguël, une centaine d'élèves de l'école secondaire de Courtelary, dans

9

le Jura bernois, a passé une journée à découvrir la surdité dans le cadre d'un thème intitulé « Dialogue de sourds ». Les élèves ont participé à six ateliers distincts donnés par des personnes sourdes et des professionnels de la surdité.

Cette journée a été organisée conjointement par la Fondation a capella et la FSS. Durant ces ateliers, les jeunes ont pu bénéficier d'une sensibilisation au LPC, à la Langue des signes et recevoir différents témoignages de personnes sourdes ainsi que d'une personne sourde et aveugle accompagnée de son chien Titus.

Gervaise Rollet et Karine Richard



Les SAI du canton de Vaud ont maintenu et valorisé les collaborations avec les différents partenaires, notamment avec le SESAF, l'ECES et la HEP Vaud. En collaboration avec l'ECES, une SAI est présente chaque année à une journée d'information pour les enseignants vaudois qui accueillent un enfant sourd ou malentendant dans leur classe. Concernant la HEP Vaud, une première prise de contact a été faite avec la chargée d'enseignement UER pédagogie spécialisée, afin de lui présenter les différents projets mis en place par la Fondation a capella.

Sur Fribourg, la responsable SAI collabore étroitement avec l'institut St-Joseph à Villars-sur-Glâne. En effet, plusieurs enfants fréquentent à la fois cette institution et l'école ordinaire avec l'aide d'une codeuse-interprète en LPC.



Collaborations et formations

Les différentes responsables collaborent également tout au long de l'année avec d'autres organisations professionnelles du domaine de la surdité à travers les forums surdité cantonaux, le colloque surdité romand et participent à des formations liées au domaine de la surdité.

10

CFCI (Centrale de facturation des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)



Sous mandat de l'Association des Codeuses-Interprètes en LPC (ASCI, voir page 20), la Fondation a capella gère la Centrale de Facturation des Codeuses-Interprètes en LPC (CFCI) qui assume les opérations liées à la facturation et au paiement des prestations réalisées par les codeuses-interprètes en LPC qui agissent en tant qu'indépendantes auprès des bénéficiaires sourds de LPC.

La CFCI collecte cinq fois par an les données des prestations. Des factures sont établies et adressées aux partenaires qui financent les prestations, sur la base de leurs décisions individuelles:

- Cantons : jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
- Offices AI cantonaux (OAI) : après la scolarité obligatoire (formation professionnelle initiale et continue et accompagnement en emploi).
- Associations, pouvoirs publics, privés, etc. qui demandent et financent entièrement ou partiellement des interventions ponctuelles, éventuellement en partie subventionnées par l'art 74 LAI.

• Le Fonds d'entraide : mis en place par a capella grâce à des fonds privés, il assume les prestations lorsqu'aucune autre source de financement n'existe.

La responsable de la CFCI calcule et verse le montant des honoraires de chaque codeuse-interprète en LPC. Une part des honoraires à court-terme (dans l'attente du paiement des factures) ou à moyen-terme (décisions à recevoir) est parfois avancée ou assumée par le Fonds d'entraide.

Doris Agazzi, initiatrice de la CFCI en 2005, a repris la responsabilité de la CFCI en février suite au départ de Nadia Chevalier.

Le programme informatique de la CFCI, mis en place en 2005, sera modernisé tout en intégrant des fonctionnalités de soutien au travail de planification des prestations réalisé par la CCI. L'objectif de ce projet d'envergure est une mise en production durant le premier semestre 2017.

«Travailler en partenariat avec les parents, suivre leur rythme et celui de leur enfant est un gage de réussite pour une communication optimale à l'aide du LPC dès le plus jeune âge.»

— Gervaise Rollet, cheffe de projet

11

Accompagnement précoce

Ces dernières années, plusieurs facteurs ont modifié l'approche du développement linguistique des jeunes enfants sourds : le dépistage systématique de la surdité dès les premiers jours de vie du bébé, l'évolution technique des appareils auditifs classiques, l'implantation cochléaire précoce.

L'annonce d'une déficience auditive de leur enfant est une marque indélébile dans le cœur et la mémoire des parents. Le diagnostic précoce n'a d'intérêt que s'il débouche sur une prise en charge immédiate et adaptée. Il est donc essentiel d'être présent auprès des familles pour leur offrir un accompagnement de proximité.

Le projet d'accompagnement précoce doit être, pour les parents, une porte d'entrée dans le monde complexe de la surdité et une base de connaissances leur permettant de s'approprier et de construire un projet correspondant à leurs besoins et à ceux de leur enfant.

Le SAI étant un service romand, il collabore avec les différents partenaires de la surdité de chaque canton. En 2015, nous avons travaillé avec les professionnels de la surdité des cantons du Jura et de Berne francophone. Ensemble, nous avons élaboré le projet d'une brochure qui sera distribuée auprès des ORL, pédiatres, hôpitaux, associations de parents, logopédistes et des différents partenaires de la région.



Cette brochure sera éditée dans le courant de l'année 2016. Elle permettra aux parents d'avoir accès aux différentes adresses du réseau surdité de leur canton (ORL, logopédistes, Associations de parents) et de les contacter selon leur choix et leur besoin. Elle nous servira ensuite de référence pour proposer la même démarche dans tous les cantons romands.

De cette manière, nous espérons conforter les parents dans leur savoir-faire et privilégier ainsi la qualité de la relation parents-enfants.

12

«Le Coffre à histoires: une passerelle entre le monde des sourds et des entendants avec l'idée que la lecture est un plaisir et la communication, avec le LPC et la LSF, une découverte partagée.»

— Karine Richard, cheffe de projet Coffre à histoires

Coffre à histoires

Issu d'une réflexion et d'un projet pilote menés avec l'ECES de Lausanne, le projet Coffre à histoires rend visite aux élèves depuis trois ans et remporte un vif succès dans les classes de Suisse romande.

Durant l'année 2015, ce sont 22 projets qui ont été organisés dans six cantons romands. Il a pour objectif principal de permettre à l'enfant sourd de développer ses compétences sur le plan de la communication et du langage mais aussi sur celui de la socialisation, pour qu'il intègre son lieu d'accueil de façon optimisée.



Le projet évolue selon les besoins des enfants sourds intégrés mais aussi en fonction des retours partagés de nos différents partenaires. Soutenu financièrement par le BFEH, la Fédération Suisse des Sourds (FSS), les cantons et la Fondation a capella, le projet se développe rapidement.

Une brochure de présentation a été réalisée et est disponible auprès de Mme Richard (voir au bas de l'article).

Des évaluations régulières

Grâce à la précieuse collaboration des enseignants ayant participé au projet, nous avons pu ajuster les interventions selon les besoins. Dans l'évaluation qui leur a été soumise, ils relèvent les bienfaits d'un tel projet pour faciliter l'intégration sociale de l'enfant sourd. Leur enthousiasme et l'impact ressenti dans les classes n'est plus à prouver: les résultats sont là.

Les codeuses-interprètes en LPC et enseignants LSF ont également donné leurs retours sur les constats observés durant l'animation et sa mise en place. La coordination se révèle fondamentale pour répondre activement aux besoins des acteurs du projet.

Pointages réguliers avec le COPIL

Le comité de pilotage est constitué de personnes provenant de diverses structures et cantons (D. Ayer, CSPA; S. Beyeler, FSS; S. Collet, ECES, VD; M. Follonier, Centre pédagogique de Sion, VS; D. Julini, Centre pour enfants sourds de Montbrillant, GE; V. Montavon, Service de l'enseignement - Section intégration, JU; K. Richard, cheffe du projet, Fondation a capella).

A chaque séance, les membres font un bref retour sur les échos de leur canton respectif. Des ajustements réguliers sont pratiqués afin de faire face aux particularités cantonales tout en avançant vers une certaine harmonisation grâce à une réflexion commune.

13

Des fiches en LSF et en LPC ont été imaginées pour rendre le projet plus attractif et offrir un projet de qualité à ceux qui vont pouvoir en bénéficier.

Grâce à la présence de Delphine Ayer, le Centre Suisse de Pédagogie spécialisée a pu diffuser une information sur ce projet dans le cadre d'une séance avec la Conférence latine de pédagogie spécialisée. Un accueil positif a été réservé au projet même si quelques points sont encore à éclaircir.

La Fédération Suisse des Sourds a souhaité s'impliquer plus étroitement dans le partenariat en offrant un espace rédactionnel au projet dans ses différentes revues et dépliants ainsi qu'en le soutenant financièrement.

Harmonisation

Le succès remporté par ce projet a mis en évidence la nécessité de l'harmoniser pour donner une base de travail identique à tous les partenaires (notamment choix de livres, matériels annexes). Les bénéficiaires pourront découvrir ce matériel à la rentrée 2016-2017.

Mme Karine Richard se tient à disposition de toute personne (éducateur, enseignant ou parent) intéressé à mettre en place un tel projet (voir page 28). De plus amples renseignements peuvent également être obtenus sur notre site internet (www.a-capella.ch).



14

Quelques chiffres

Figure 1
Evolution du nombre de bénéficiaires (H = HarmoS) et de CI-LPC

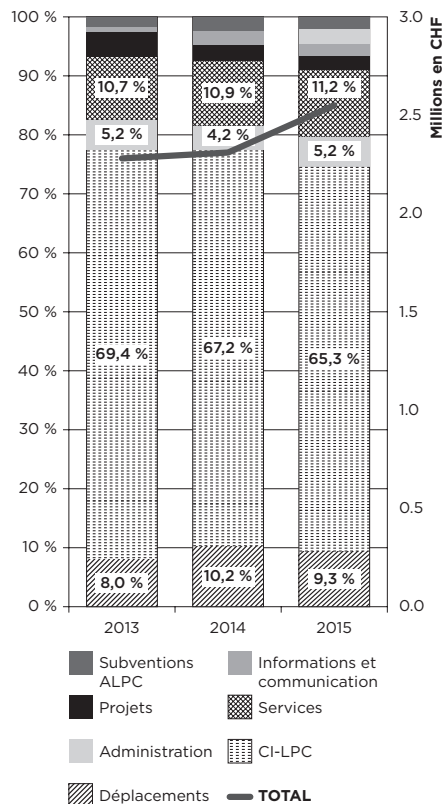
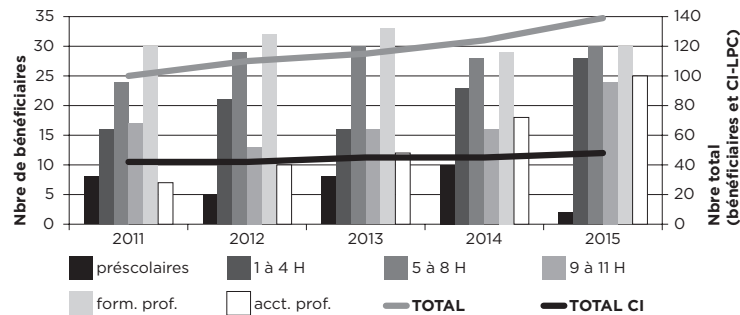


Figure 2 Répartition des coûts

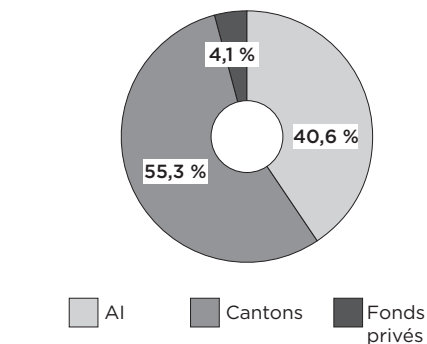


Figure 3 Financement du CI-LPC

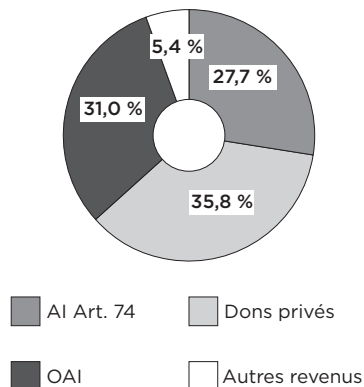


Figure 4 Financement des opérations

15

Figure 1 Le nombre de bénéficiaires activement suivis continue d'augmenter. Ils étaient 139 à avoir bénéficié de prestations de codage-interprétation en LPC en 2015. Le plus jeune d'entre eux avait un peu plus d'un an, alors que le plus âgé avait 54 ans. Ces bénéficiaires proviennent de l'ensemble des Cantons romands, y compris la région de Berne francophone. Ils sont relativement bien répartis dans les différents stades de formation.

Le nombre de codeuses-interprètes en LPC en activité reste stable depuis 2009 puisqu'aucune nouvelle formation n'a été organisée ces dernières années. Une nouvelle formation débutera mi-2016 à l'EESP à Lausanne.

Le nombre de périodes de codage-interprétation en LPC délivrées se monte à 24'471, en augmentation de 8% depuis 2014. Ceci correspond à des honoraires versés aux codeurs-interprètes en LPC d'un montant de plus de CHF 1'900'000. La part des coûts de déplacement y représente moins de 13%.

Figure 2 La totalité des charges de la Fondation, y compris le coût des prestations de codage-interprétation en LPC, représente plus de CHF 2'550'000.

Les prestations directement délivrées aux bénéficiaires constituent près de 75% des coûts globaux.

Les charges purement administratives sont proches de 5,2% seulement (y compris recherche de fonds), alors que le coût de l'ensemble des services (SAI, CCI, CFCl) s'établit à 11,2%. A noter que les travaux liés à la mise en conformité des outils de gestion ont provoqué une certaine augmentation des coûts administratifs.

Figure 3 Depuis juillet 2013, le financement des prestations de codage-interprétation en LPC est assuré majoritairement par les Cantons (55%) pour des bénéficiaires en scolarité HarmoS alors que l'AI en finance 41% pour des bénéficiaires en formation professionnelle initiale et en accompagnement professionnel.

La part restante des prestations est financée par des tiers et la recherche de fonds.

Figure 4 Les charges hors codage-interprétation en LPC sont principalement financées par des revenus dérivés des prestations, une subvention de l'OFAS relevant de l'art 74 LAI et des dons privés.

« Cette petite fille n'avait pas de motivation.
Les photos d'elle en train de coder l'ont fait décrocher.
Elle est enthousiaste de coller les gommettes. »

— Une codeuse-interprète en LPC

16

Gommettes LPC

Ce projet, soutenu par la Loterie Romande depuis 2013, a permis de développer et éditer des matériels destinés à faciliter l'apprentissage du langage écrit par nos petits bénéficiaires (pour plus de détails, voir notre site internet et nos précédents rapports annuels). En 2015, nous avons édité (ou réédité) différents matériels.

La fin de l'année 2015 a été consacrée à rédiger un rapport final destiné à la Loterie Romande. A cette occasion, une enquête a été menée sur le travail réalisé avec le matériel publié et les bénéfices pour ses utilisateurs.

Voici deux exemples de commentaires que nous avons reçus de codeuses-interprètes en LPC et d'enseignants/es qui ont accueilli ce projet au sein de leur classe :

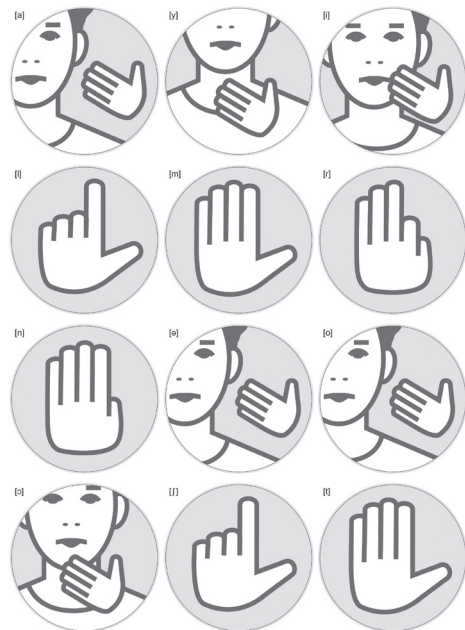
• Cette petite fille qui n'avait pas de motivation les années passées a joué à 100 % des séances photos et elle a absolument voulu des photos d'elle quand elle code chaque phonème. Les séances photos l'ont fait décrocher, et elle est enthousiaste de coller les gommettes dans son cahier de gommettes puis dans la brochure... et montre aux enfants de la classe comment et quelles gommettes ils doivent coller dans leur propre brochure.

• Cet enfant sourd était en grande difficulté et il a beaucoup progressé. Tous les enfants de sa classe ont aussi progressé en français de façon remarquable: en lecture, apprentissage du vocabulaire, intégration, participation de la classe pour tous les phonèmes étudiés. Beau travail avec les photos des visages incluses dans la brochure, excellent matériel pour toute la classe: les enfants peuvent tous découper et coller dans leur propre brochure. Mais surtout, faire les photos de l'élève sourd est très attractif: les selfies sont à la mode et cela plaît énormément aux enfants.

40 de nos bénéficiaires en âge d'apprentissage de la lecture ont utilisé les matériels du projet (près de 40 % du total

GRINDELIRE — Gommettes LPC complétant les affiches de "Chasse au son".
Ces gommettes sont à coller chaque fois qu'apparaît le symbole phonétique du son.

1/3



17



des bénéficiaires de notre Fondation, quel que soit leur âge). Pour 50 % des élèves concernés, les gommettes ont servi de la garderie et parfois jusqu'à un âge avancé, dès qu'il s'est agi d'expliquer les sons en langue française et même parfois en allemand ou anglais.

Dans le canton de Vaud et dans le Valais, 50 % des enfants ont eu la chance de voir ce projet se déployer avec toute leur classe. A Fribourg, cela a été possible pour 66 % d'entre eux. A Genève, la mise en place de ce projet progresse puisque 25 % du total des bénéficiaires en âge de l'utiliser ont pu l'expérimenter avec leurs camarades de classe (à qui la Fondation offre également le matériel). Enfin, dans le canton de Berne, ce projet démarre tout juste avec deux bénéficiaires qui l'utilisent individuellement pour le moment. Ce sont environ 500 élèves entendants et sourds qui ont reçu le matériel dans les classes ordinaires.

Lorsque ces outils pédagogiques ont été bien investis dans la classe, un bon nombre d'élèves ne présentant pas de déficience auditive ont profité du travail effectué pour l'apprentissage des sons.

Des élèves ayant des difficultés spécifiques d'apprentissage du langage écrit ont aussi pu progresser dans leur « métier d'apprenti lecteur » grâce à cet enseignement prodigué pour tous les camarades de la classe d'un élève sourd. Ce bénéfice n'était pas directement recherché par le projet mais n'était pas inattendu!

A la demande de nombreuses codeuses-interprètes en LPC, de nouvelles planches de gommettes seront éditées en 2016, afin de compléter les gommettes déjà existantes.

18

Autres réalisations

Différents autres projets ont été menés en 2015, ils sont rapidement présentés ci-dessous.

Jeu le pirate-codeur

Mme Marylène Mick-Chevalley, codeuse-interprète en LPC a pris la responsabilité du projet devant mener à l'édition d'un jeu («le pirate codeur») dont le concept est le fruit du mémoire d'une orthophoniste française. Le but de ce matériel est de servir de support ludique à l'apprentissage du décodage du LPC. Nous soutenons le financement de ce projet qui devrait aboutir durant l'année 2016 et être mis à disposition du public et plus particulièrement des codeuses-interprètes en LPC.

Site internet

Le travail mené avec l'agence antistatique basée à Lausanne (www.antistatique.net) nous a permis de renouveler notre site internet. Notre présence en ligne est maintenant rajeunie, la navigation est clarifiée et simplifiée, nos projets et nos partenaires sont mieux mis en évidence. Il est maintenant également possible à nos bénéficiaires de demander en ligne l'intervention d'une codeuse-interprète en LPC (www.a-capella.ch/demander-ci-lpc). Notre site a également été réalisé avec l'objectif de favoriser une consultation aisée depuis des appareils mobiles.

Un kiosque virtuel a été intégré sur ce site. Notre but est d'y répertorier dans les mois à venir un maximum de



matériels en relation avec le LPC (livres, méthodes, posters, description du code dans différentes langues, etc.) et de permettre aux internautes de les commander ou de les télécharger (lorsqu'une version électronique est disponible).

Mise en conformité des outils de gestion

Pour répondre aux exigences fixées dans le nouveau contrat de prestations signé avec l'AI en juillet 2013, nous avons travaillé avec notre fiduciaire à la mise en œuvre de la norme Swiss Gaap RPC 21 ainsi qu'à une comptabilité analytique détaillée. Les comptes 2015 ont été établis sur cette base.

19

Parole à nos partenaires

Association suisse pour le Langage Parlé Complété



Parents, grands-parents, familles, amis, enseignants, logopédistes, professionnels ou proches d'une personne sourde ou malentendante ont été nombreux à apprendre le LPC durant l'année 2015, un cadeau inestimable pour celui ou celle qui le reçoit.



L'ALPC est pilotée par un comité de bénévoles et deux salariés (secrétaire et caissier). Ils ont assumé en collaboration avec le team VAUD, bénévole également, deux week-ends de formation en LPC à Villars/VD suivis chacun par plus de 250 personnes. Ces week-ends incontournables et studieux se déroulent à l'Eurotel Victoria, cadre idéal tant pour ses nombreuses salles que pour son personnel accueillant et ses excellents buffets.

Un mini-camp d'été a été mis sur pied pour les jeunes de 12 à 18 ans par deux bénévoles à Champéry, du 11 au 15 août.

Les JLPC ont organisé un week-end à la cabane des scouts de la Roselière à Yverdon. Ces journées de convivialité offrent l'opportunité à des jeunes de pratiquer le LPC par le biais de balades, de jeux et de discussions. A relever aussi que quelques jeunes ont participé à la journée «Théâtre sourds romands», un théâtre en LPC et en LSF.

Enfin, sept groupes régionaux répartis sur Berne, Fribourg, Genève-Montbrillant, Lausanne à l'EPFL, Lausanne-Ouchy (parents-enfants), Vevey et Yverdon-les-Bains, ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances, de s'entraîner pour avancer à grands pas vers un code fluide et naturel. Des codeuses-interprètes et des animatrices y ont enseigné le LPC au moyen de nos brochures ainsi que sous forme de jeux, de lecture et même en chansons.

En 2016, le comité de l'ALPC compte bien poursuivre sur cette même lancée, avec en prime le camp d'été qui se déroulera à Charmey/FR du 24 au 30 juillet. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet (www.alpc.ch) ou le compte facebook de l'ALPC.

20

Association suisse des Codeuses et codeurs-Interprètes en LPC

42 codeuses-interprètes en LPC étaient actives en 2015. L'année scolaire 2015-2016 a débuté avec une forte demande de code. Cependant, et c'est là un des inconvénients de notre métier, les besoins ont ensuite un peu reculé car certains de nos bénéficiaires ont renoncé à une formation, d'autres sont partis en stage, des missions d'apprentissage d'un nouveau code lié à une langue étrangère ont été achevées. Cela demande une adaptation constante de la part de nos collègues.



Nous avons imprimé notre référentiel de compétences, travail qui a abouti grâce à l'implication importante de plusieurs membres de notre association et celui d'un graphiste. Notre référentiel s'adresse aux professionnels de la surdit , aux enseignants accueillant nos b n ficiaries et aux parents qui d siraient mieux conna tre notre m tier et ses nombreuses facettes. Il peut  tre obtenu en le demandant   l'adresse ipcasci@gmail.com.

Tout au long de l'ann e et pour mieux s'adapter au profil de nos jeunes b n ficiaries, nous devons sans cesse chercher et inventer ce qui facilitera l'apprentissage du d codage. C'est pourquoi le mat riel que nous cr ons pour le faciliter est pr cieux.

En partenariat avec sa conceptrice fran aise, certaines d'entre nous travaillent avec la Fondation a capella sur la r alisation d'une mallette de jeu qui permettra de couvrir l'ensemble des  tapes du d codage. Nous esp rons que ce mat riel sera disponible fin 2016.

En dehors de nos heures habituelles de codage-interpr tation en LPC, nous sommes sollicit es pour couvrir diff rents  v nements. Ainsi, cette ann e, nous sommes intervenues pour des conf rences, des formations d'adultes, des  v nements culturels.



« Nous croyons fortement qu'il est essentiel que nos b n ficiaries puissent acc der   toutes les formes d'aide possible. Plus elles seront multiples, meilleure sera la facilitation   la compr hension. »

— V ronique Perrin, Pr sidente du comit  ASCI

21



Il y a eu  galement une augmentation de demandes pour le Coffre   histoires qui permet la r union de la langue orale, de la langue des signes et du code LPC.

Nous sommes impliqu es dans les week-ends de Villars organis s par l'ALPC, les groupes r gionaux de code et de d codage. Certaines d'entre nous ont anim  un camp de cinq jours pour les adolescents   Champ ry en juillet.

Nous avons pu nous former l' t  pass  en Cued Speech ( quivalent anglais du Langage Parl  Compl t ), gr ce   deux de nos membres qui ont pris en main et pr par  une semaine   Del mont d'une qualit  exceptionnelle.

Durant cette semaine, soutenue notamment par la Loterie Romande et la Fondation a capella, nous avons pu b n ficier de l'enseignement et de la bienveillance de deux codeuses anglaises de la Cued Speech Association UK, ainsi que de deux enseignants de la langue anglaise.   l'issue de cette

semaine, nous avons pu passer le « Level 1 exam » de la Cued Speech Association UK. Les cours des Hautes  coles  tant de plus en plus donn s en anglais, les codeuses-interpr tes en LPC se doivent d' tre   niveau et de le maintenir.

Cette semaine nous a  galement permis de rencontrer et partager avec nos coll gues fran aises. Il est toujours int ressant d' changer nos points de vue, les diff rentes prises en charge et de voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Une grande motivation de la part de toutes les participantes qui financaient elles-m mes leur semaine.

La Fondation a capella nous a  galement aid es   financer notre journ e de formation continue. Gr ce   elle,   l'ASCI et au financement personnel de chaque participante, nous avons pu suivre un cours donn  par Mme Cornelia Kauhs, « Une image vaut 1'000 mots ». Cette formation nous permettra de synth tiser visuellement une pens e, un concept ou, lorsque le code n'est pas encore tout   fait l , de faire passer rapidement le contexte du message de l'enseignant.

22

Réseau surdité en Suisse romande

L'ALPC (Association suisse pour le Langage Parlé Complété, voir page 19) et l'Association Suisse des Codeuses et Codeurs-Interprètes (voir page 20) sont les partenaires privilégiés de la Fondation a capella en Suisse romande.

La Fondation a capella gère les activités professionnelles en lien avec l'intégration oraliste d'enfants et jeunes sourds en Suisse romande à l'aide du LPC. L'ALPC gère les activités associatives pour tous les âges et organise les cours et les stages d'apprentissage du LPC. L'ASCI est l'association professionnelle qui regroupe les codeuses-interprètes en LPC diplômées, actives ou non.

Nous sommes également en contact avec de nombreux acteurs du réseau surdité en Suisse romande:

- ARELL (Association Romande des Enseignantes en Lecture labiale)
- Associations de sourds et malentendants
- ASPEDA (Association des parents d'enfants déficients auditifs)
- Fondation forom écoute (Fondation romande des malentendants)
- FSS (Fédération suisse des sourds)
- GRPS (Groupement romand des professionnels en surdité)
- Pro Infirmis dans plusieurs cantons romands
- Sonos (Suisse allemande)
- ECES (Ecole cantonale pour enfants sourds) à Lausanne
- Institut St Joseph «Le Guintzet» à Fribourg
- Centre pour enfants sourds et malentendants de Montbrillant
- Office médico-pédagogique à Genève
- Centre les Chemain's (LAOS & SIS) à Renens
- Les services de l'enseignement spécialisé des cantons romands
- HEP VD, Pédagogie Spécialisée, option surdité à Lausanne
- Centre suisse de pédagogie spécialisée (et le projet OPERA)
- CoROM Handicap
- Centres d'implantation de Genève et de Berne

23

Financements publics

En plus des dons privés dont elle bénéficie (voir page 24), le financement de la Fondation a capella et des prestations de codage-interprétation LPC reposent sur les apports de l'OFAS et des Cantons.

OFAS, article 74 LAI

La Fondation a capella accède au soutien financier de l'OFAS au titre de l'article 74 LAI à travers un organisme faitier (Fondation forom écoute, Lausanne). L'enveloppe budgétaire obtenue dans le cadre du sous-contrat de prestation 2015-2018 est un des piliers du financement de nos activités (voir page 25). Le montant du financement octroyé a évolué favorablement en regard de la période 2011-2014, notamment suite à la décision de l'AI d'accorder une priorité aux prestations directement en lien avec les bénéficiaires (conseil, mise en relation avec des services d'interprètes et cours).



AI, contrat de prestations

Un contrat de prestations avec l'AI, renouvelé au 1er janvier 2016, règle le financement des périodes de codage-interprétation en LPC délivrées dans le cadre de la formation professionnelle initiale et de l'accompagnement professionnel de bénéficiaires. Dans le cadre de ce contrat, l'AI finance une part des besoins de financement des services mis à disposition autour des prestations de codage-interprétation en LPC elles-mêmes, pour que celles-ci puissent être mises en œuvre au mieux.

Cantons

Depuis le 1er juillet 2013, chaque Canton concerné assume le financement des prestations pour les bénéficiaires domiciliés sur son territoire et durant leur scolarité obligatoire, voir même avant pour certains. Toutefois, pour l'instant, les Cantons financent uniquement les honoraires versés aux codeurs-interprètes en LPC, au contraire de l'AI, sans participation aux coûts de mise en place des interventions.

Bureau Fédéral de l'Égalité pour les Handicapés (BFEH)

Le BFEH finance depuis 2013 et jusqu'en 2016 une partie du projet Coffre à histoires.

«Le soutien de nos donateurs publics et privés représente un formidable encouragement pour nos bénéficiaires et nos activités.»

— Yves Pillonel, Président du Conseil

24 Financements privés

Aux côtés des pouvoirs publics (OFAS, Cantons, BFEH), le soutien financier de donateurs privés demeure indispensable à la poursuite des activités de la Fondation a capella. Ils nous permettent notamment de compléter les prestations offertes par les organismes étatiques et de mettre en place des projets spécifiques.

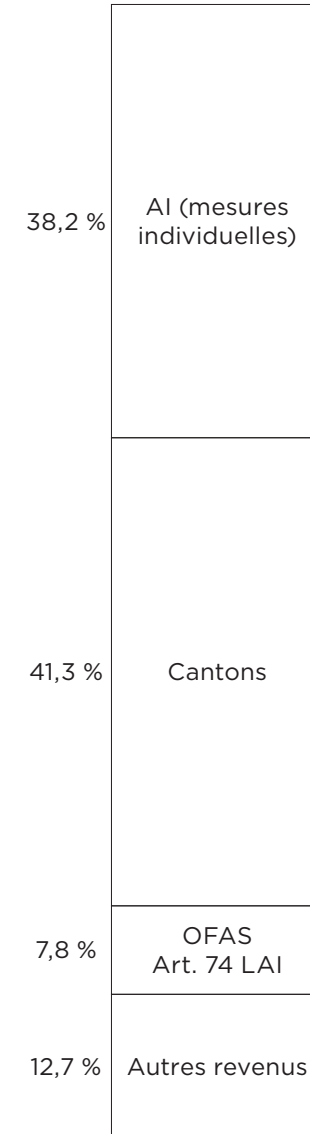
Nous remercions chaleureusement nos partenaires financiers qui nous ont adressé un don en 2015 ou dont le don antérieur a été utilisé durant cette même année:

- Berthoud Jackie
- Bovay + Partenaires SA, Lausanne
- Commune d'Anières
- Epsitec SA, Yverdon-les-Bains
- Famille Pfirter, St-Prex
- Fondation Eugénie Baur-Duret, Genève
- Fondation Gandur pour la Jeunesse, Tannay
- Fondation Helga et Victor Bodifée, Lausanne
- Fondation Henri Cartier, Genève
- Fondation Juchum, Mont-sur-Rolle
- Fondation Marguerite, Morges
- Fondation Wigert
- Golf-Club du Domaine du Brésil, Goumoens-le-Jux
- Hornbacher Hans, Vufflens-le-Château
- Loterie Romande, Conférence des organes de répartition, Lausanne
- Mémorial Moret C. & A.
- Petit Chœur d'Enfants, ESOL, Le Sépey
- Pittet Anne-Marie, Etagnières
- Divers dons anonymes

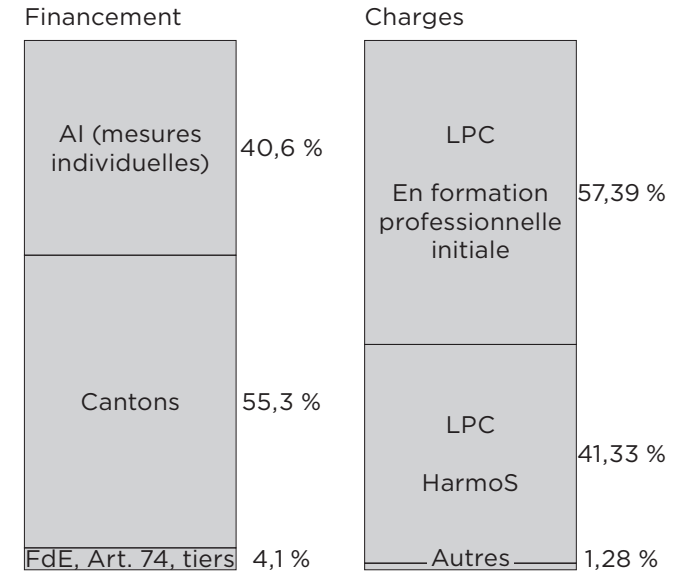
Les besoins de notre Fondation en fonds privés sont importants car les besoins de nos bénéficiaires le sont! La recherche de fonds reste donc toujours une de nos priorités!

Comptes 2015

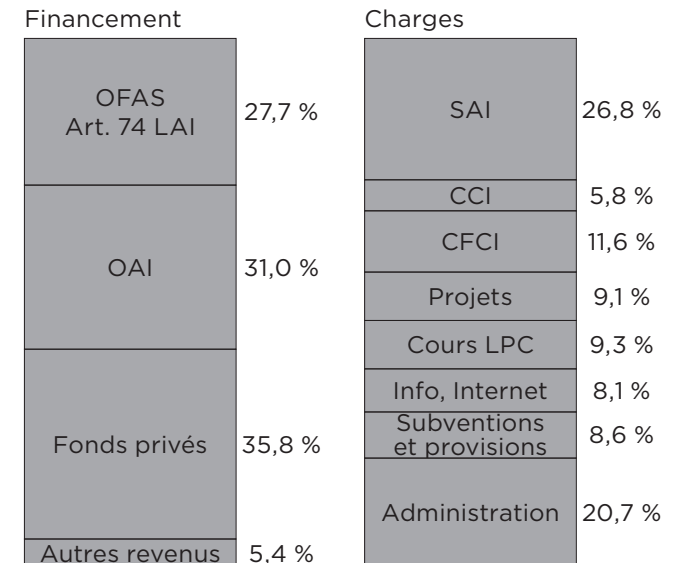
Financement global:
CHF 2'562'866.61



Prestations de codage-interprétation en LPC:
CHF 1'913'199.07



Autres prestations: CHF 649'667.54



26

Perspectives 2016



Négociations

De pair avec l'Association professionnelle des codeuses-interprètes en LPC (ASCI), nous poursuivrons le travail de négociation avec les Cantons en vue d'obtenir un accord tarifaire pour le financement et la gestion des prestations de codage-interprétation en LPC durant les années HarmoS et avant, sur le modèle de celui conclu avec l'AI dès juillet 2013.

Nous poursuivrons également les relations avec l'AI pour le suivi de la convention actuelle (voir page 22).

Projets spécifiques

Trois projets importants menés depuis quelques années seront poursuivis en 2016. Tout d'abord, faire connaître

le LPC et ses apports aux familles rapidement après le diagnostic de surdité demeure l'une de nos priorités, financée grâce à un don important de la Fondation Wigert, reçu en 2008.

Ensuite, le projet « Coffre à histoires » (voir page 12) entrera dans sa troisième année d'exercice. L'année 2016 devrait marquer l'étape finale de son développement. Les divers matériels, recommandations de mise en œuvre et formations seront finalisés, ainsi que le rapport final au BFEH (Bureau Fédéral de l'Égalité pour les personnes Handicapées) qui finance en partie ce projet.

Finalement, le projet « Gommettes LPC » verra encore l'édition d'un certain

« Tout en assurant sa pérennité, la Fondation a capella travaille à mettre en œuvre de nouveaux projets pour mieux servir ses bénéficiaires. »

— Jean-Luc Nicoulin, secrétaire général

27

nombre de matériels. Ce sera toutefois probablement la dernière année de mise en œuvre pour ce projet (voir page 16).

Au-delà, 2016 sera marquée par la mise en œuvre de deux nouveaux projets : apprentissage du décodage du LPC (qui inclura notamment l'édition du jeu « le pirate codeur ») et renouvellement du système informatique nous permettant de gérer les prestations.

Le Conseil mènera également des réflexions sur le lancement de divers autres projets à l'horizon 2017-2018.

Formation de codeurs-interprètes en LPC

Le nombre de codeurs-interprètes en LPC ne permet plus de répondre de manière fluide à l'ensemble des demandes de prestations, notamment en raison de leur concentration sur certaines plages horaires des semaines scolaires (mais aussi de manière plus ponctuelle en soirée ou durant les week-ends) et des périodes à assumer en langues étrangères.

De plus, une part non négligeable des codeuses-interprètes en LPC actuellement en activité va atteindre l'âge de la retraite dans les prochaines années. Pour préparer l'avenir, une nouvelle formation de codeurs-interprètes en LPC débutera en juillet 2016. Elle durera deux ans et regroupera une vingtaine de personnes.

Recherche de fonds

La recherche de soutiens financiers provenant du secteur privé demeure une priorité pour nous permettre de compléter ceux que nous obtenons des pouvoirs publics.

Ces soutiens nous permettent de continuer à assurer le financement de deux axes importants de nos activités. Le premier consiste à offrir, là où cela s'avère nécessaire, des prestations de codage-interprétation en LPC complémentaires à celles prises en charge par des financements étatiques.

Quant au second, il s'agit du financement des divers services et projets spécifiques que la Fondation met sur pied (voir plus haut).

Collaboration avec le réseau

En Suisse romande comme ailleurs, nul acteur du domaine de la surdité ne peut fonctionner seul. La prise en compte des multiples professionnels œuvrant autour de chaque enfant sourd permet de s'en convaincre. La collaboration avec l'ensemble du réseau surdité en Suisse romande continuera donc à être vivifiée (voir page 22).

Adresses utiles en 2016

Site internet: www.a-capella.ch

Secrétariat général

Fondation a capella, Avenue de Collonges 2, 1004 Lausanne, 021 905 68 61
Jean-Luc Nicoulin
076 616 72 58 • jean-luc.nicoulin@a-capella.ch

SAI (Service d'aide à l'intégration)

Hélène Clouet, Rue de la Servette 90, 1202 Genève
078 699 45 12 • helene.clouet@a-capella.ch
Région: Genève

Karine Richard, Risoud 11, 1348 Le Brassus
078 707 97 01 • karine.richard@a-capella.ch
Région: Vaud

Gervaise Rollet, Av. des Arquebusiers 17, 1800 Vevey
079 510 20 60 • gervaise.rollet@a-capella.ch
Régions: Valais, Fribourg et Vaud

Rachel Weber, Rue de la Fourchaux 12, 2610 Saint-Imier
079 467 92 64 • rachel.weber@a-capella.ch
Régions: Berne francophone, Jura, Neuchâtel

CCI (Centrale des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)

Monique Masur, Ch. de Fauq 2, 1805 Jongny
021 922 84 91 • monique.masur@a-capella.ch

CFCI (Centrale de facturation des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)

Doris Agazzi, Chemin des Prévondens 12, 1521 Curtilles
021 906 48 35 • doris.agazzi@a-capella.ch

Coordonnées bancaires

UBS Genève: CCP 80-2-2 — IBAN: CH47 0024 0240 3731 0800 X